

L'EDITO

Depuis la Loi de Finances de 2004 et celle des Territoires Ruraux de 2005, « les activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle » sont juridiquement, socialement et fiscalement des activités agricoles.

Fidèles aux orientations stratégiques fixées par notre Comité d'Orientation Elevage, nous avons ouvert notre dispositif technique à ces nouveaux ressortissants, spécialisé un Conseiller de l'équipe Montagne-élevage-diversification et élargi le partenariat historique avec le Syndicat des éleveurs de chevaux de trait, à de nouvelles structures collectives : Filière Cheval 66, CDTE, ...

Nous partageons, avec ces responsables agricoles, les enjeux de la professionnalisation, de la structuration collective et de la mobilisation des dispositifs financiers (IDEA, VIVEA, ...).

En 2011, pour mieux informer, accompagner ces nouveaux ressortissants et adapter nos services, nous avons décidé, dans le cadre du dispositif PIDIL*, d'effectuer un recensement de toutes les structures équestres, d'analyser leurs besoins et plus particulièrement le volet installation-transmission.

Un an après le numéro Spécial Equin de « Montagne-Elevage », nous publions dans ce focus de la filière équine dans les P.O., les chiffres clés issus de ce recensement.

M. Guallar

A. Geerts

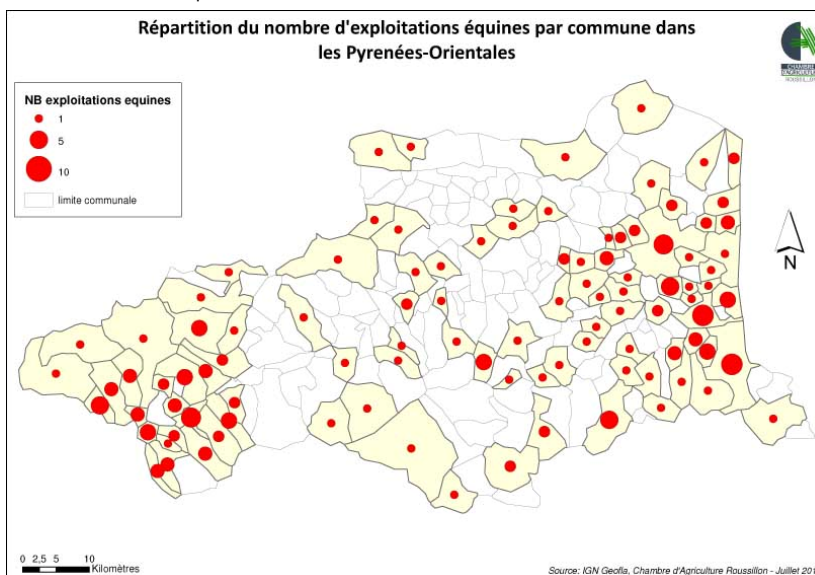


Photographie de la filière équine dans les Pyrénées-Orientales

Localisation des structures équestres

Une concentration sur la plaine, le littoral et la Cerdagne

L'analyse des différentes bases de données disponibles en 2011 (MSA, Bali, DDCS*) a permis de dénombrer **196 structures équestres dans le département** des Pyrénées-Orientales. Elles se concentrent majoritairement sur le littoral et la plaine du Roussillon en ce qui concerne les activités d'enseignement de l'équitation et de pension, et sur le plateau cerdan pour l'élevage de trait. Les structures de tourisme équestre ainsi que les élevages d'équidés de selle et de sang, sont, elles, réparties sur l'ensemble du département.



2011

196 structures recensées dans les Pyrénées-Orientales, dont :

46 en élevage de chevaux de traits,

8 en ânes,

142 en chevaux et poneys.

60% des structures équestres se mobilisent et répondent à l'enquête.

95% sont des professionnels agricoles.

Notre échantillon compte :

71% des structures recensées à la FFE*

82% des licenciés pratiquant sur les P.O.

et

2 337 équidés, dont 527 « pensionnaires »

40% des « enquêtés » considèrent les produits de l'enseignement comme dominants dans leur chiffre d'affaires.

70% des structures ont des recettes provenant de l'activité de prise en pension, mais seulement 9 % considèrent ces recettes comme majeures dans leur chiffre d'affaires.

70% des « enquêtés » sont spécialisés sur des activités équestres.

100% des structures pratiquent de 2 à 4 activités de diversification au sein même de l'activité équestre.

Résultats de l'enquête

Les structures équestres répondent présentes

Un questionnaire a été adressé aux 150 exploitations (hors chevaux de trait) du département. 88 réponses (les « enquêtés ») font l'objet d'un traitement dont les résultats vous sont présentés.

Sur les retours, 84 sont des professionnels affiliés au titre de chef d'exploitation à la MSA*, 3 structures sont gérées sous forme d'association et 1 est un centre de l'UDSIS*.

La cavalerie moyenne des structures est de 27 équidés (17 en écurie de propriétaire, 26 en élevage et tourisme équestre, et 30 pour les structures d'enseignement).

La surface moyenne est de 26 ha masquant une grande variabilité (5 ha pour les écuries de propriétaires, 16 ha pour les structures d'enseignement, 39 ha pour le tourisme équestre, 47 ha pour les élevages).

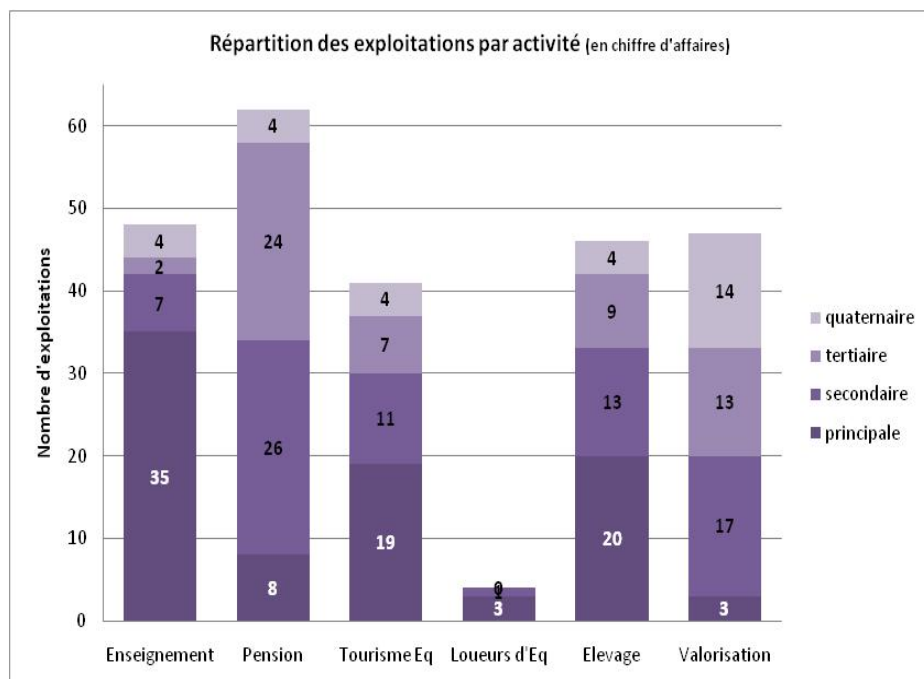
L'activité dominante : l'enseignement

La filière équine regroupe de nombreuses activités : enseignement, écurie de propriétaire, tourisme équestre, centre d'entraînement, loueur d'équidés, élevage. Nous avons classé les « enquêtés » en 6 groupes selon l'importance de l'activité en terme de chiffre d'affaires. L'analyse de ces groupes se ventile ainsi : 40 % des structures constituent le groupe enseignement (35), 23 % celui de l'élevage (20), 22 % celui du tourisme équestre (19), 9 % celui des écuries de propriétaires (8), 3% celui des centres d'entraînement (3) et celui des loueurs d'équidés (3).

Une tendance marquée vers la pluridisciplinarité

Seulement 30 % des « enquêtés » sont diversifiés vers d'autres productions, agricoles ou non.

En analysant les activités déclarées principales, secondaires ou tertiaires en terme de chiffre d'affaires, on constate que la majorité des exploitations sont diversifiées au sein même des activités équestres. 55 % des « enquêtés » pratiquent l'enseignement mais la prise en pension d'équidés reste l'activité la plus commune à toutes les structures.

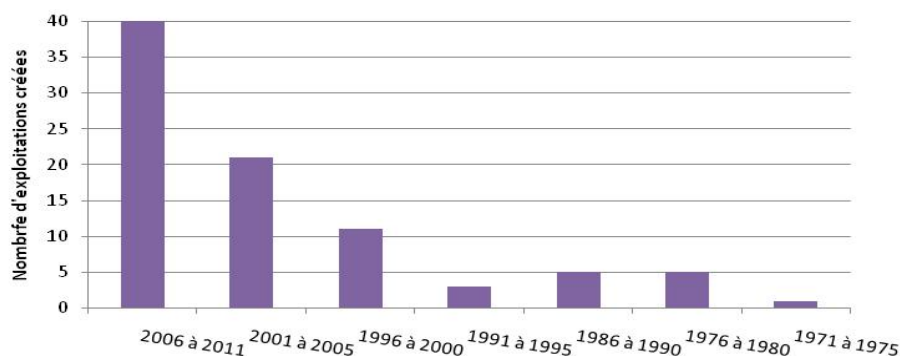
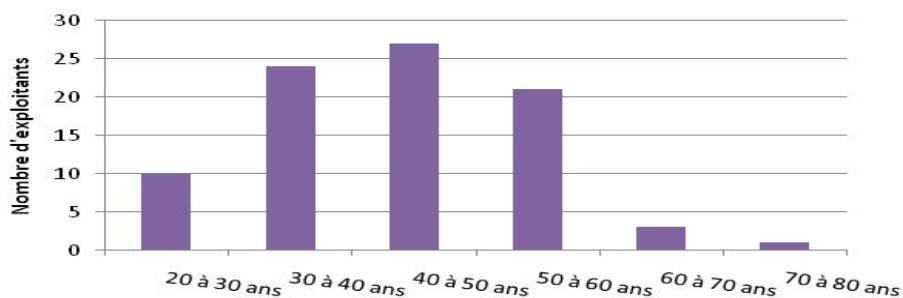


Des exploitants jeunes, des exploitations récentes

40% des « enquêtés » ont moins de 40 ans.

21% ont plus de 55 ans.

76% des exploitations « enquêtées » ont été créées il y a moins de 10 ans



Une filière très jeune tant au niveau de l'âge des exploitants que celui des années de création.

62% des « enquêtés » ont rencontré des difficultés majeures durant leurs premières années d'exercice.

Aujourd'hui :

52% des structures disent souffrir de la concurrence ; l'activité écuries de propriétaires est la plus touchée (75%).

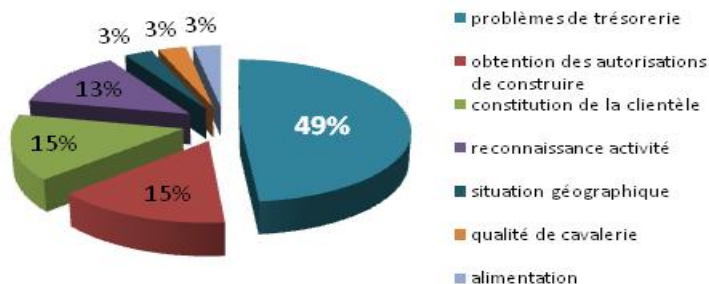
26% des structures disent souffrir de concurrence dite « déloyale ».

43% des structures disent rencontrer des difficultés pour vendre des équidés. Ce chiffre monte à 61% pour le groupe des éleveurs.

Un marché tendu

A la question « quelles ont été les principales difficultés rencontrées durant vos premières années d'exercice ? », les problèmes de trésorerie sont les plus cités.

Difficultés rencontrées en % de citation

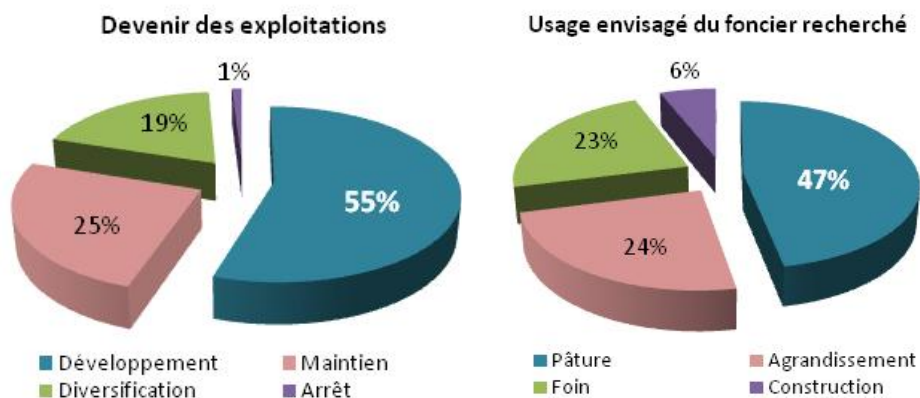


Les projets d'avenir : agrandissement, construction, ...

Seulement 1/4 des « enquêtés » projettent de maintenir leur structure en l'état. Pour ceux dont le projet est d'agrandir la structure foncière, la raison la plus invoquée est la création de ressources pastorales et fourragères.

74% des « enquêtés » ont un projet de développement.

64% des « enquêtés » sont à la recherche de foncier et pour 70 % d'entre eux l'objectif est de créer de la ressource alimentaire (foin + pâture).



Sur le pas de temps
2006/ 2011 :

- 45%** des « enquêtés » ont créé leur structure, soit :
- 7** créations/an en moyenne
- 8** créations bénéficiaires des aides à l'installation sur les P.O.

P.O.

- 4 762** licenciés en juin 2011
- 75** structures affiliées FFE
- 68 %** des structures ont moins de 90 licenciés

Forte concentration des licenciés sur les communes littorales et plaine du Roussillon

ZOOMS sur :

● Installations 2006-2011 : des structures de plus petite taille

Sur 88 « enquêtés », 40 sont des installations entre 2006 et 2011.

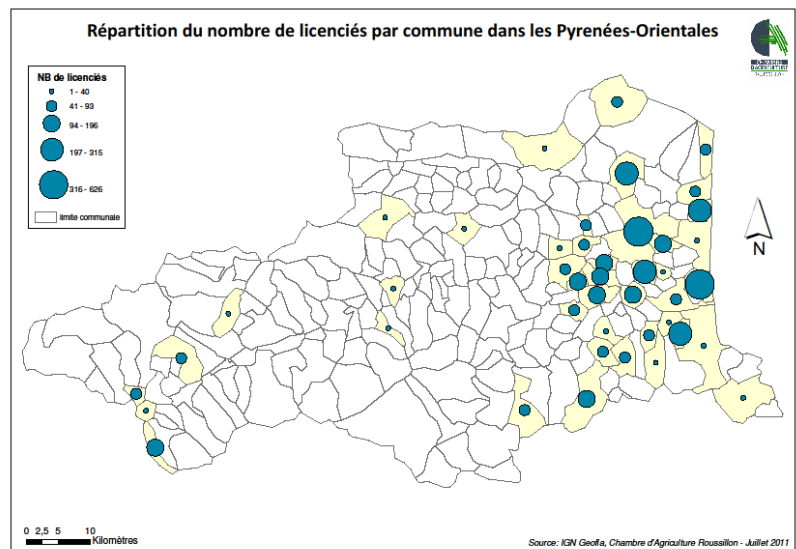
Caractéristiques générales :

- la cavalerie réduite à 20 équidés présents/structure (contre 32 sur les exploitations avant 2006),
- des structures foncières plus modestes : 19 ha en moyenne (contre 34 ha),
- 66 licenciés/structure déclarant l'enseignement comme activité principale (contre 123).

● Enseignement de l'équitation

Les structures déclarant l'enseignement comme activité principale (35 « enquêtés ») :

- totalisent 88 % des licenciés de l'échantillon,
- comptent en moyenne 97 licenciés/structure contre 37 sur les structures déclarant l'enseignement comme activité secondaire,
- ont un ratio de 3 licenciés/équidé présent contre 1.5 sur les structures déclarant l'enseignement comme activité secondaire.



VOS PROJETS, NOS SERVICES

La motivation et la passion sont essentielles, mais ne sont pas suffisantes pour réussir. Créer son entreprise ou améliorer l'efficacité de sa structure ne s'improvise pas.

Vous désirez être accompagné pour :

- mesurer la viabilité économique de votre projet,
- vous assurer de sa conformité avec la réglementation en vigueur,
- identifier les aides financières possibles,
- concevoir vos demandes de subventions,
- effectuer vos démarches liées à l'urbanisme,
- identifier les autres partenaires,
- connaître les formations proposées par le Centre de Formation Agricole.

La Chambre d'Agriculture du Roussillon est à votre écoute et sera le partenaire qui vous aidera à concrétiser votre projet. Votre contact : Nathalie Baills (06.73.69.64.32)

Etude réalisée par :
Laura Gispert, stagiaire
Nathalie Baills, CA 66

Elu chargé du dossier : A. Geerst

* LEXIQUE

- Bali** : Base de données CA 66
- MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- FFE** : Fédération Française de l'Equitation
- DDCS** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- UDSIS** : Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social.
- PIDIL** : Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales